

Rapport de visite à domicile n° 161

Famille : Routh & Chimon C...

Date d'écriture du rapport : 05/11/2015

Numéro de visite : 1

Annotation de 1 à 10 : 10

Situation familiale : mariée – 6 enfants

Date et heure de visite : 05/11/2015 11 :20

Lieu de visite : Domicile

J'ai rencontré les deux parents chez eux, à la maison. Ils m'ont raconté de quelle maladie la maman avait souffert, il y a environ quatre ans, et comment l'association Tov Ayin Sud leur avait apporté une aide considérable.

Il y a cinq ans encore, Routh et Chimon représentaient un ménage classique sans problèmes. Un beau matin, la maman n'arrive pas à se lever. Les analyses médicales révèlent qu'elle est atteinte d'une maladie rare, caractérisée par une paralysie musculaire générale. Hélas, il n'existe pas à ce jour de remède efficace contre cette maladie. Le mal se propage dans tout son corps jusqu'à la rendre complètement impotente et tributaire d'une chaise roulante...

Un an après, par un miracle dépassant toute explication médicale, la maman commence à se sentir mieux... Le temps passe et elle retrouve l'usage d'une partie seulement de ses fonctions ! Néanmoins, elle ne peut pas rester debout plus de quelques minutes. Leurs amis leur conseillent alors d'acheter une voiture et de passer le permis. Mais les dépenses sont trop lourdes...

En outre, elle n'a plus le droit de tomber enceinte. Or, elle a accouché trois mois après le début de sa maladie, au terme d'une grossesse difficile et dangereuse. Ces derniers temps, elle se sent à nouveau très faible et très perturbée. Elle découvre, contre toute attente, qu'elle est à nouveau enceinte. Les médecins préconisent un avortement en raison du danger potentiel que cela représente pour la mère, vu son état de santé précaire...

En plus de sa faiblesse physique, s'ajoutent à son état moral le poids des soucis et le stress. Son mari s'occupe de tout à la maison. Ils ne reçoivent aucune aide de la famille, qui n'est même pas au courant de leur situation. Ils n'avaient plus de machine à laver et ont dû en acheter une nouvelle...

La mère ne peut rien faire à la maison : ni cuisiner ni s'occuper des enfants. Ils ont réussi à obtenir une aide de la Caisse d'Assurance nationale ("Bitouah Léoumi") s'élevant à 2 600 Shekels par mois. Le papa travaille le matin dans les services du rabbinat de Nétivot. Le soir, il complète ses revenus en faisant des ménages.

Une telle situation est très dure à vivre pour lui, quand il doit jongler avec toutes les responsabilités, le gagne-pain, les enfants et les obligations de la maison. Par exemple il n'a pas le temps de ranger la lessive propre dans les armoires. Il se contente de mettre les vêtements dans des sacs. Chaque enfant a son sac et doit se débrouiller. Également, il n'a pas toujours le temps de cuisiner tous les jours.

En conséquence, les enfants ne bénéficient pas d'un repas chaud quotidien.

À l'école, personne n'est au courant de leur situation, mais la direction se doute de quelque chose, en raison du changement anormal dans le comportement des enfants.

État des lieux :

Leur maison leur appartient. Elle est située au rez-de-chaussée. Un investissement important a été fourni au tout début pour aménager l'intérieur de cette maison. C'est un logement simple, mais bien conçu. Cependant, il n'est ni rangé correctement ni entretenu, vu la situation de santé de la mère. Le père n'arrive pas du tout à contrôler une telle situation.

Revenus fixes : Caisse de l'Assurance nationale ("*Bitouah Léoumi*") + les revenus du père (rabbinate et ménages).

Résumé de la visite :

Hélas, la maman semble souffrir terriblement, physiquement et moralement. Le papa essaye tant bien que mal de remplir le rôle du père et de la mère à la fois. Il faudrait aider urgemment cette famille, pendant cette période si difficile. Ainsi, une jeune fille pourrait venir quelques heures en fin d'après-midi pour aider les enfants, dans les devoirs scolaires et pour jouer avec eux. Elle pourrait aussi s'occuper de les sortir pour leur changer les idées. Elle aiderait aussi les plus jeunes à ranger leurs habits propres dans les armoires, se doucher et aller dormir.

Il faudrait également faire admettre la plus jeune de la famille dans une crèche, personne ne pouvant vraiment s'occuper d'elle durant la journée.

Il leur faudrait aussi de l'aide pour préparer des repas chauds tous les jours. Cette responsabilité devient de plus en plus difficile à assumer pour le père. **Il y a de gros risques que non seulement la mère "s'écroule" mais aussi que le père s'effondre sous le poids des nombreuses charges ! ...**